**PISTE DE RÉFLEXION SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES DU CG29**

Le Recteur Majeur, en convoquant le 29ème Chapitre Général, a articulé le thème général d’étude en 3 noyaux thématiques.

Le troisième noyau a pour objet « *Une vérification et une refonte courageuses de la gouvernance de la Congrégation à tous les niveaux* ».

Il a précisé que ce troisième noyau touche trois domaines.

-     **Le service de l’autorité dans la communauté mondiale** sur des sujets tels que : l’efficacité de l’animation du Conseil Général, les méthodes de discernement dans les élections au Chapitre Général, l’articulation des Dicastères et des Secrétariats, la structuration des Régions. Dans la lettre de convocation, cette zone est délibérément ouverte pour recueillir les suggestions et les propositions des Chapitres Provinciaux.

-     **Le service de l’autorité dans la communauté provinciale**, reprenant les 9 thèmes que le CG28 n’a pas pu aborder en raison de sa clôture anticipée. À cet égard également, d’autres suggestions et propositions peuvent émerger des Chapitres Provinciaux.

-     **Le service de l’autorité dans la communauté locale**. À cet égard, le Chapitre Général devra se prononcer sur la possibilité de se prévaloir ou non de la dérogation accordée par le Pape François au can. 588 §2 CIC (avec rescrit du 18 mai 2022), sur la possibilité qu’un religieux non clerc soit nommé Supérieur local et Supérieur Majeur, ou soit élu Modérateur Suprême dans un Institut Clérical de Droit Pontifical.

Les neuf questions juridiques non abordées par le CG28 sont proposées ci-dessous. Ces thèmes, ainsi que les propositions qui proviendront des Chapitres Provinciaux, seront triés par la Commission Précapitulaire et proposés à la réflexion du CG29.

**PROVINCE**

**1. Fonctions du Vicaire du Provincial**

CIC can. 620 ; can. 134 §1 ; can. 618 ; can. 619

C 168 ; 167 ; 166 ; 164

R 154

PdV 880-881

Situation

1.1. Les fonctions du Vicaire du Provincial indiquées en C 168 sont-elles suffisamment claires ?

1.2. Des problèmes particuliers se sont-ils posés dans l’exercice de ses fonctions ?

1.3. Si oui, lesquels ?

Proposition

Y a-t-il des propositions concernant les tâches propres au Vicaire du Provincial ? Si oui, lesquelles ?

**2. Composition du Conseil Provincial**

CIC can. 627

C 164

R 155 ; 160

PdV 878-882

CG23, 244 - Ratio 247

Situation

2.1. La composition du Conseil Provincial prévue par C 164 est-elle jugée satisfaisante ?

2.2. Si ce n’est pas le cas, pourquoi ?

Proposition

2.3. Considérez-vous qu’en plus du Vicaire du Provincial et de l’Économe Provincial, le Délégué Provincial pour la Formation devrait également être membre de droit du Conseil, comme suggéré dans la Ratio 247 ?

2.4. Si oui, pourquoi ?

2.5. Considérez-vous qu’en plus du Vicaire du Provincial et de l’Économe Provincial, le Délégué Provincial pour la Pastorale des Jeunes devrait également être membre de droit du Conseil, compte tenu de l’importance de ce Délégué comme indiqué en CG23, 244 ?

2.6. Si oui, pourquoi ?

**3. Bureaux, Secrétariats, Commissions Provinciales**

CIC can. 617 ; can. 618 ; can. 633

C 123 ; 124

R 157,5 ; 160

PdV 815-822

CG23, 244 ; Ratio 247

Situation

3.1. En observant la pratique actuelle et ce qui est indiqué dans la Ratio 247 sur la Commission Provinciale pour la Formation et dans CG23, 244 sur l’Équipe provinciale pour la Pastorale des Jeunes, ce qui est prévu dans R 160 au sujet des « bureaux, des secrétariats, des commissions techniques et des activités pastorales au niveau provincial » est-ce suffisant ?

3.2. Si ce n’est pas le cas, pourquoi ?

Proposition

3.3. Y a-t-il des propositions à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez les indiquer brièvement.

**4. Exclusion de l’acquisition et conservation de biens immobiliers dans le seul but de générer des revenus, et de toute autre forme de capitalisation génératrice d’intérêts.**

CIC can. 634 ; can. 635 ; can. 640 ; can. 1254 ; can. 1284

C 77 ; 187 ; 188,4

R 59 ; 187 ; 188

PdV 909-914

L’économie au service nn. 14-15 ; 79 ; 84-85

Situation

4.1. Concernant la pratique actuelle, des problèmes sont-ils apparus en ce qui concerne les exigences du deuxième alinéa de C 187 ? Si oui, lesquels ?

4.2. Même en l’absence de problèmes spécifiques, existe-t-il des doutes quant à l’interprétation du deuxième paragraphe de C 187 ? Si oui, lesquels ?

4.3. La viabilité économique et financière des maisons individuelles pose-t-elle des problèmes ? Si oui, lesquels ?

4.4. Dans l’affirmative, comment ont-ils été traités ?

4.5. Y a-t-il des problèmes concernant l’autonomie économique et financière de la Province dans son ensemble ? Si oui, lesquels ?

4.6. Dans l’affirmative, comment ont-ils été traités ?

Proposition

4.7. Y a-t-il des propositions à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez les indiquer brièvement.

Dans les questions, la sphère économique a été distinguée de la sphère financière. Il peut y avoir des maisons ou des Provinces qui ont un équilibre économique durable, mais une situation financière insoutenable, par exemple en raison de retards dans le recouvrement des dettes ou en raison de dettes excessives.

Le thème de la viabilité économique et financière de chaque maison a été distingué de celui de l’autonomie économique et financière de la Province. Celle-ci a des engagements différents et distincts : entretien du Siège Provincial et des services provinciaux, soutien aux maisons de formation, sommes allouées aux confrères en formation, dépenses extraordinaires, etc.

**COMMUNAUTÉ LOCALE**

**5. Cohérence quantitative et qualitative de la communauté**

CIC can. 115,2 ; can. 602 ; can. 607 §2 ; can. 608-611 ; can. 665 §1

C 49 ; 51 ; 182

R 20 ; 150 ; 181

PdV 408-411 ; 420-424 ; CG24, 173-174

Vie fraternelle en communauté 3 ; 55 ; 57 ; 64 ; 66

ACG 422, 25-36

Situation

5.1. Des problèmes particuliers se sont-ils posés pour assurer la cohérence quantitative et qualitative des communautés ? Si oui, lesquels ?

5.2. Dans l’affirmative, comment ont-ils traités ?

5.3. Y a-t-il encore des aspects de la question qui nécessitent des éclaircissements ? Si oui, lesquels ?

Proposition

5.4. Y a-t-il une proposition à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez l’indiquer brièvement.

**6. Économe dans la communauté locale**

CIC can. 636 ; can. 638 §2

C 179 ; 184

R 183 ; 186 ; 194,3 ; 198-202

PdV 901-902

CG26, n. 121.

Situation

6.1. Des difficultés sont-elles apparues dans la mise en œuvre des exigences de C 179,1 et 184 qui prévoient que dans chaque communauté locale il y ait un Économe religieux, membre du Conseil local ? Si oui, lesquelles ?

6.2. Dans l’affirmative, comment ces difficultés ont-elles été traitées ?

6.3. Le Provincial a-t-il exercé la faculté prévue par CG26, 121 de nommer un laïc pour exercer les fonctions d’administrateur local de l’œuvre ? Dans l’affirmative, dans quel pourcentage du nombre total de maisons dans la Province ?

6.4. Dans l’affirmative, y a-t-il eu des points positifs ? Veuillez indiquer lesquels.

6.5. Dans l’affirmative, des difficultés sont-elles survenues ? Veuillez indiquer lesquelles.

6.6. Y a-t-il encore des aspects de la question qui nécessitent des éclaircissements ? Veuillez indiquer lesquels.

Proposition

6.7. Existe-t-il des propositions à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez les indiquer brièvement.

**7. Légitimité du Directeur - Économe local**

CIC can. 636 §1

C 55 ; 176

R 172 ; 198-202

CG26, 121

Situation

7.1. Y a-t-il des Directeurs dans la Province qui exercent également la fonction d’Économe ?

7.2. Dans l’affirmative, quel pourcentage du nombre total des Directeurs ?

7.3. Dans l’affirmative, l’attribution des tâches d’Économe local au Directeur a-t-elle créé des problèmes ? Veuillez indiquer lesquels.

7.4. Des solutions ont-elles été adoptées ? Dans l’affirmative, veuillez les décrire brièvement.

7.5. Y a-t-il encore des aspects de la question qui nécessitent des éclaircissements ? Si oui, lesquels ?

Proposition

7.6. Existe-t-il des propositions à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez les indiquer brièvement.

**8. Conseil de la Communauté Religieuse et Conseil de la Communauté Éducative et Pastorale**

C 47 ; 178-181

R 5 ; 148 ; 180

CG24, 156 à 161 ; 167-172

Situation

8.1. Le Conseil de la Communauté Éducative et Pastorale, formellement constitué comme indiqué par CG24, est-il présent dans les maisons de la Province ?

8.2. Dans l’affirmative, quel pourcentage du nombre total des maisons ?

8.3. Là où est constitué et fonctionne le Conseil de la Communauté Éducative et Pastorale, y a-t-il eu ingérence dans les tâches attribuées par les Constitutions au Conseil de la Communauté religieuse ?

8.4. Si oui, lesquelles ?

8.5. Y a-t-il encore des aspects de la question qui nécessitent des éclaircissements ? Veuillez indiquer lesquels.

8.6. Des solutions ont-elles été adoptées ? Dans l’affirmative, veuillez les décrire brièvement.

Proposition

8.7. Y a-t-il une suggestion à cet égard ? Dans l’affirmative, veuillez l’indiquer brièvement.

**9. Conseil de l’œuvre à direction laïque sous la responsabilité provinciale**

CG24, 180-182

Situation

9.1. Y a-t-il des œuvres gérées par des laïcs dans la Province sous la responsabilité provinciale ?

9.2. Dans l’affirmative, quel pourcentage du nombre total d’œuvres dans la Province ?

9.3. Dans l’affirmative, des problèmes sont-ils survenus lors de la mise en œuvre de ce qui est prévu par CG24 180-181 ?

9.4. Y a-t-il encore des aspects de la question qui nécessitent des éclaircissements ? Veuillez indiquer lesquels.

Proposition

9.5. Y a-t-il une proposition à ce sujet ? Dans l’affirmative, veuillez l’indiquer brièvement.